

AR Prefecture

063-256301375-20230531-DBS20230501-DE
Reçu le 13/06/2023
Publié le 13/06/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

2, Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DBS20230501

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 31 mai à 18h00, le Bureau Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 23/05/2023.

PRESENTS : MM. SOUCHAL – CAZEAU- VENEULT – GIDEL –SABY – GUILLOT – ROUGHEOL
- MMES LELONG - GIRAUD.

Nombre de membres : en exercice : 14
Présents : 09
Votants : 13 (9 présents + 4 pouvoirs)

**Objet : PROGRAMME D' ACTIONS 2023 DE LA CONVENTION 2021-2023 AVEC LE
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME**

Le Président rappelle aux membres du bureau syndical que le SMADC bénéficie d'une convention de partenariat avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Cette convention est établie sur 3 ans, soit 2021-2023.

En complément de la contribution statutaire départementale, cette convention prévoit le financement d'un plan d'actions sous forme de subventions de fonctionnement et de subventions d'investissement (enveloppe de 180 000 € sur les 3 années).

Le plan d'actions 2021 a été déposée seulement fin 2021, vu que la convention a fait l'objet d'une signature au cours de l'année 2021. Aussi, plusieurs actions initialement prévues sur le plan d'action 2021 ont été reportées sur 2022, soit partiellement, soit en totalité.

Vous trouverez ci-après un rappel des plans d'actions 2021 et 2022.

AR Prefecture

063-256301375-20230531-DBS20230501-DE
 Reçu le 13/06/2023
 Publié le 13/06/2023

PROGRAMME D' ACTIONS 2021	Dépenses 2021	Financement Département		Commentaires
		Fonctionnement	Investissement	
1 - Actions en matière de développement touristique				
1.1 – Mise en place d'une animation en vue de dynamiser et coordonner le développement touristique des Combrailles : animation interne	8 000 €	4 000 €		Action en partie menée en 2021 (montant actualisé) et Report partiel sur 2022
1.2 - Etude action pour développer la mise en tourisme des plans d'eau et valoriser l'accès aux rivières	50 000 €		25 000 €	Report total sur 2022
1.3 – Etude technique sur la mise en peinture du Viaduc des Fades	30 000 €		15 000 €	Opération abandonnée
2 - Actions en matière de développement agricole : PAT				
2.1- Animation du Projet Alimentaire Territorial : prestations de services, études d'accompagnement,..	45 000 €	20 000 €		Report total sur 2022
3 - Autres actions d'investissements				
3.1 - Modernisation des équipements de la Maison des Combrailles (Visio conférence, mobilier, câblage téléphonique)	14 200 €		11 360 €	Réalisé
3.2 - Développement du télétravail : acquisition de postes informatiques	16 500 €		13 200 €	Réalisé
3.3 - Développement de nouvelles fonctionnalités et amélioration du logiciel cartographique et de consultation du cadastre X'MAP et intégration de données	6 700 €		5 360 €	Réalisé
Total 2021 hors reports		4 000 €	29 920 €	

PROGRAMME D' ACTIONS 2022	Dépenses 2022	Financement Département		Commentaire
		Fonctionnement	Investissement	
1 - Actions en matière de développement touristique				
1.1 – Mise en place d'une animation en vue de dynamiser et coordonner le développement touristique des Combrailles : animation interne	47 000 €	23 500 €		Réalisé
1.2 - Etude action pour développer la mise en tourisme des plans d'eau et valoriser l'accès aux rivières	50 000 €		25 000 €	Report crédit 2021 sur 2022
2 - Actions en matière de développement agricole : PAT				
2.1- Animation du Projet Alimentaire Territorial : état des lieux de la restauration collective et animation visant à développer le recours aux produits locaux	45 000 €	20 000 €		Report crédit 2021 sur 2022
2.2 - Animation du réseau Agricole des Combrailles - Animation interne				
3 - Autres actions d'investissements				
3.1 - Equipements techniques : sonorisation, matériels informatiques, mobiliers, stands et outils de communication	16 750 €		13 400 €	En cours de réalisation
3.2 - Réalisation de travaux d'amélioration dans la Maison des Combrailles, siège du SMADC	30 000 €		24 000 €	Prévoir le report des crédits 2022 sur 2023 (voire 2024)
4 - Actions relatives à la stratégie territoriale et à la révision du SCOT				
4.1 - Evaluation et projet de révision du SCOT	25 000 €	20 000 €		Réalisé
Total 2022		63 500 €	62 400 €	

AR Prefecture

063-256301375-20230531-DBS20230501-DE
Reçu le 13/06/2023
Publié le 13/06/2023

Le Président précise qu'il convient de déposer auprès du Conseil départemental le programme d'actions pour 2023. La proposition qui suit est établie selon les orientations définies lors du débat d'orientation budgétaire 2023 :

PROGRAMME D'ACTIONS 2023	Dépenses 2022	Financement Département		Commentaire
		Fonctionnement	Investissement	
1 - Actions en matière de développement touristique				
1.1 - Mise en place d'une animation en vue de dynamiser et coordonner le développement touristique des Combrailles : animation interne	47 000 €	23 500 €		Poursuite de l'action interne sur 2023
1.2 - Renouvellement de la signalétique touristique en lien avec la marque Combrailles Auvergne	25 000 €		20 000 €	Action nouvelle
2 - Actions en matière de développement agricole : PAT				
2.1 - PAT : Animation sur le développement du maraichage/verger	15 000 €	10 000 €		Action nouvelle
3 - Autres actions d'investissements				
3.1 - Equipements techniques : sonorisation, matériels informatiques, mobiliers, stands et outils de communication	10 000 €		8 000 €	Action nouvelle
3.2 - Réalisation de travaux dans les nouveaux locaux de l'ESA et de la PFAR	20 000 €		16 000 €	Action nouvelle
4 - Actions relatives à la stratégie territoriale et à la révision du SCOT				
4.1 - Animation du projet de révision du SCOT (dépenses internes 2023)	25 000 €	20 000 €		Poursuite de l'action interne sur 2023
4.2 - Appui méthodologique et au pilotage de la révision du SCOT (en partenariat avec l'ANCT)	46 920 €	15 324 €		Action nouvelle
4.3 - Diagnostic préalable et Projet d'Aménagement Stratégique	54 000 €		43 200 €	Action nouvelle
Autres actions : réalisation de vidéos de promotion du territoire en direction des professionnels de santé	6 000 €	4 800 €		Action nouvelle
Total 2023		73 624 €	87 200 €	

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le bureau syndical, à l'unanimité,

DECIDE : de proposer au conseil départemental le programme d'actions 2023 ci-dessus défini.

AUTORISE : le président à signer tout document relatif au dossier.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20230531-DBS20230501-DE
Reçu le 13/06/2023
Publié le 13/06/2023

